

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier dénommé «Résidence Brougham»
sis 8 et 10 rue de la Rampe et 35 et 37, rue Georges Clemenceau sur la commune de CANNES (06400),
Lot n° 45 : Bât. B, escalier B, au 5e étage

UN APPARTEMENT de type T2 de 36,34 m²Lot n° 16 : Bât. B, escalier B, au 1^{er} étage **UNE CAVE****ADJUDICATION JEUDI 4 AVRIL 2019 à 9h**

à l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de GRASSE, 37 avenue Pierre Sémard, 06130 GRASSE,
à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens immobiliers ci-dessus désignés.

Désignation : dans un ensemble immobilier dénommé copropriété «Résidence Brougham» sis 8 et 10 rue de la Rampe et 35 et 37, rue Georges Clemenceau sur la commune de CANNES (06400), Alpes-Maritimes, cadastrés à ladite commune section BR numéro 52 pour une superficie de 00a, 43ca et section BR numéro 53, pour une superficie de 05a, 62ca, soit une contenance totale de 06a, 05ca, les biens et droits immobiliers ci-après désignés : **Lot n° 45** : Dans le bâtiment B, escalier B, au 5e étage, **UN APPARTEMENT** comprenant : hall, séjour, cuisine, une



chambre, salle de bains, WC, rangements et loggia - Et les 2405/100.000e des p.c.g. **Lot n° 16** : Dans le bâtiment B, escalier B, au 1er étage, **UNE CAVE** - Et les 26/100.000e des p.c.g.

Tel que ces immeubles existent avec toutes leurs dépendances, tous immeubles par destination qui en dépendent et tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

A la requête de : La société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD), S.A. au capital de 124.821.703 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le N° 379.502.644, y demeurant 26/28 rue de Madrid 75008 PARIS, représentée par son dirigeant en exercice, domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de la société BANQUE PATRIMOINE ET IMMOBILIER (BPI). Ayant élu domicile au cabinet de Maître Delphine DURANCEAU, Avocat associé de la SELARL DURANCEAU - PARTENAIRES & ASSOCIES, société d'avocats interbarreaux inscrite aux Barreaux d'AIX EN PROVENCE et de GRASSE, demeurant 55, Promenade de la Plage à CAGNES-SUR-MER (06800) laquelle est constituée et occupe pour elle dans la présente procédure et ses suites.

L'ensemble immobilier a fait l'objet de : - D'un règlement de copropriété et état descriptif de division reçu par Maître Gilles de GUBERNATIS, Notaire

à CARCES, le 31 octobre 2007, publié au Service de la publicité foncière de GRASSE 1er bureau, le 17 décembre 2007, sous les références volume 2007 P numéro 10794.

Occupation : Les biens dont s'agit sont situés dans un immeuble destiné à un usage de résidence de tourisme et un mandat de gestion concernant la location desdits biens a été confié à la société NEXIA CANNES IMMO CONCEPT, sis 11-13, rue Latour Maubourg à CANNES (06400).

Syndic : Cabinet COGESTIA, 100/102 Bd Sadi Carnot, 06110 LE CANNET.

Mise à prix : QUATRE VINGT MILLE EUROS

80.000 €

(FRAIS DES POURSUITES PAYABLES EN SUS, Y COMPRIS TVA)

Conditions de l'adjudication : L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente n°18/00041, déposé le 26 février 2018 par Maître Delphine DURANCEAU, Avocat Associé de la SELARL DURANCEAU - PARTENAIRES et ASSOCIES au Greffe du Juge de l'Exécution près le T.G.I de GRASSE, où il peut être consulté ainsi qu'au cabinet de l'avocat.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près le Tribunal de Grande Instance de GRASSE. Il devra avoir été consigné entre ses mains par chèque de banque ou caution bancaire irrévocable : - 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € soit 8.000 €.

Surenchère : de 10 % possible dans les dix jours de l'adjudication, par un avocat inscrit au barreau de GRASSE.

VISITES par la SCP d'huissiers de Justice Associés GIOANNI - VENEZIA - POTIER :
Le lundi 18 mars 2019 de 11h à 12h - Le lundi 25 mars 2019 de 14h à 15h